

Été 2022

Clairon de Beaulieu - Edition Nouvelle

Vol.19

MATINÉE CONVIVIALE COMMUNALE ... un temps fort



Après de long mois, le 3 avril 2022 la salle des fêtes a accueilli les Belloudonniens et Belloudonniennes pour partager un temps de convivialité.

Anthony ROULLIER, Maire de la commune depuis mai 2020, vous a exprimé ses vœux de vive voix et vous a présenté l'équipe municipale et les agents communaux.

Lors de cette rencontre, 2 familles ont été mises à l'honneur : Martine et Hervé CORNÉE, Edith et Pascal RUAULT. Accompagnées de leurs proches, elles ont été décorées de la médaille de la famille française en présence de Madame GOMBAULT, présidente de l'UDAF et M. RÉBILLARD, président départemental de l'association de la médaille de la famille française.

Anthony ROULLIER a remercié les 5 bénévoles de la bibliothèque pour leur implication ainsi que les jeunes ayant participé à un ou plusieurs chantiers « argent de poche » sur la commune.

Ce fût l'occasion également aux nouvelles familles arrivées sur la commune depuis 2019 de se présenter à vous.

L'équipe municipale vous remercie pour votre présence nombreuse à ce temps convivial qui s'est poursuivi par des échanges autour d'un cocktail.



VIE DE LA COMMUNE



PARTICULIERS, QUELLE RÉGLEMENTATION POUR VOS CAMÉRAS DE SURVEILLANCE ?

article 9 du code civil sur la protection de la vie privée et article 226-1 du code pénal sur l'enregistrement de l'image d'une personne à son insu dans un lieu privé.

Vous souhaitez sécuriser votre extérieur en installant des caméras de surveillance ? Il y a quelques précautions à prendre :

Et oui saviez-vous qu'un particulier ne peut filmer que l'intérieur de sa propriété, à savoir l'intérieur de son domicile, son jardin ou un chemin d'accès privé. Il n'a pas le droit de filmer la voie publique même pour assurer la sécurité d'un véhicule stationné devant son domicile.

Les images de vidéosurveillance d'un particulier sont à sa totale disposition et celle de toutes personnes dont il autorise l'accès. Par contre attention à ne pas porter atteinte à la vie privée des personnes filmées et à respecter leur droit à l'image.

Il est impératif d'informer toutes personnes extérieures au foyer qu'un système de vidéosurveillance est en place, et dans quel but. L'information passe généralement par un affichage au début de chaque zone filmée, ou dans un contrat de travail s'il s'agit d'aide à domicile par exemple.

Vous voulez utiliser une société de surveillance, il est conseillé de prendre le temps nécessaire à la lecture du contrat que l'on vous propose. Cela vous permettra de vérifier et de vous assurer, de la durée de conservation des images ainsi que de leur condition d'accès.



La Mairie met à disposition une location de chaises

Prix: 0,60 € la chaise Réservation: 02 43 02 11 40

NUMÉROTATION DES HABITATIONS ET DÉNOMINATION DES LIEUX-DITS



BEAULIEU-SUR-OUDON
La Hariraie

Conformément au courrier adressé par la mairie courant décembre 2021, l'opération de dénomination des voies et de numération des habitants est en cours.

En ce qui concerne la numérotation, les plaques de couleur bordeaux, écriture blanche et les fixations seront à retirer en mairie à partir du 3^{ème} trimestre 2022. Un courrier vous sera adressé définissant les modalités de pose.

Pour la dénomination des lieux-dits, 34 panneaux et supports, de la même couleur que la numérotation, seront posés par David FURON, agent technique de la commune fin 2022. Pour cette année, seuls sont concernés les habitants dont les lieux dits ont été créés et dont les plaques sont mal orthographiées ou inexistantes.

Pour raisons budgétaires, cette opération se déroulera sur 3 ans. En 2024, tous les lieux-dits en seront pourvus.



Aperçu de la couleur de la signalétique.

Inscription « BEAULIEU SUR OUDON » en bas à gauche avec une police plus petite.

VIE DE LA COMMUNE

zoom

ÉLECTIONS 2022 TAUX DE PARTICIPATION

	BEAULIEU /OUDON	FRANCE
Présidentielle 1 ^{er} tour	80,17 %	80,81 %
Présidentielle 2 ^{ème} tour	81,28 %	78,95 %
Législative 1 ^{er} tour	49,58 %	39,42 %



Suite à l'annulation de la classe de neige en février 2022 pour cause COVID-19, les élèves du CE2-CM1-CM2 ont profité des joies de la montagne du 11 au 18 juin 2022 au Collet d'Allevard, station des Alpes située en Isère.

(photos du séjour dans le flash automne)

Bienvenue à Yohanna FLEURET

Depuis le 24 avril dernier, Yohanna vous accueille à la mairie. Elle remplace Clémentine LEBRETON jusqu'au 31 octobre 2022



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Victoire de forces alliées sur l'Allemagne nazie, et fin de la seconde guerre mondiale en Europe, le 8 mai marque une date importante de notre histoire.

Cette cérémonie commémorative a rassemblé les anciens combattants de la guerre d'Algérie, les portes-drapeaux en présence d'élus et de belloudonniens.





REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 22 mai, les habitants de la commune âgés de 62 ans et plus, étaient conviés à un repas. 17 habitants, dont la doyenne âgée de 101 ans, étaient présents pour partager ce moment de convivialité, d'échanges et de plaisir.

Les élus ont organisé avec joie cette rencontre.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



AMIS de l'OUDON organisateurs de La Chasse au Trésor. La recherche des énigmes a permis à 50 participants de découvrir le village.



Animation musicale par LE SQUAT des VIEUX en compagnie de 2 musiciens du groupe « Ugly tea ».

COMITÉ des porteur de cette manifestation a encadré 130 marcheurs et a plus de 200 repas. Etaient présents 11 exposants au marché.

1er MAI



L'APE a accueilli 25 exposants à son Vide Grenier et a proposé une pêche à la ligne...



familierurale.beaulieunontieunfamail.com

LUNDI

PLANNING 2022/2023

Salle Montjeannis

MOUV'ZEN (METHODE PILATE)

Entrainement physique qui s'inspire du Yoga, de la danse et de la gymnastique.

19h15/20h15

Salle Montjeannis

STRONG:

Bouger en rythme (CARDIO) avec la musique pour permettre de dépasser vos limites et d'atteindre plus rapidement vos objectifs.

17h00/17h45 pour MS/CP 18h00/19h00 pour CE1/CM1

THEATRE DES EMOTIONS

C'est une activité pour développer les intelligences emotionnelles et relationnelles, les savoirs-être. Ainsi, à chaque séance, les enfants posent leurs fiertés, leurs joies, leurs colères, leurs difficultés, leurs sentiments. (Atelier limité à 6 enfants).

MARDI

MERCRED

Salle des asso

MULTISPORT

Changement d'activité par période scolaire Découverte d'un Panel d'activités diverses et variées

CIRCUIT TRAINING

- 1. Premier groupe Cross training 19h30/20h00 2. Renforcement musculaire commun aux deux
- · groupes de 20h/20h30 ·· groupes de 20h/20h30"

 Deuxième groupe Cross Training de
- 20h30/21h00

Cours Adultes; Cours Enfants !

Pack de 2 cours : 200 € au lieu de 220 € Pack de 3 cours : 270 € au lieu de 330 € Mouv'Zen OU Strong OU Circuit Training/ Renfo := 110 € , Multisport = 115 € Théâtre des émotions = 55 € les 10 séances par période